



## Formation AIPR Concepteur

**Durée:** 7.00 heures (1.00 jour).

**Lieu:** Intra (dans vos locaux).

**Effectif:** 1 - 10 participant(s).

**Prix sur Bordeaux :** INTRA = 900 € HT /jour / INTER = Nous consulter.

**Prix autres régions :** nous consulter.

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Toute personne inscrite faisant état d'un handicap sur le bulletin d'inscription donnera lieu à un entretien téléphonique avec l'entreprise. L'objectif est de permettre, avant la formation, à ESPC FORMATION de valider ou non la faisabilité de l'accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

**Profils des stagiaires :**

- Personnel de l'entreprise assurant l'encadrement des travaux de conception sous la direction du responsable de projet et devant être titulaire d'une AIPR pour travailler sur ou à proximité de réseaux.

### Pré-requis

L'entreprise doit s'assurer au préalable que le stagiaire réponde aux prérequis de la formation visée :

- Avoir plus de 18 ans.
- Compréhension du français (formation et examen théorique écrit en français uniquement). Traducteur non autorisé. Les questions du test écrit peuvent être répétées à l'oral mais ne seront ni traduites, ni reformulées.

### Objectifs pédagogiques

- Faire appliquer les mesures de prévention définies dans le cadre d'un chantier à proximité d'un réseau.
- Veiller à la sécurité du chantier lors des interventions à proximité des réseaux.

### Contenu de la formation

- Module théorique AIPR concepteur
  - Rôle, mission et responsabilités de l'encadrant
  - Identifier les principaux types de réseaux souterrains et aériens
  - Prescriptions de l'arrêté de référence et du Code de l'Environnement
  - Vérification et exploitation des réponses aux DT-DICT
  - Lecture de plans : situation des réseaux et de leur fuseau d'imprécision
  - Utilisation des moyens de protection collective et individuelle, et les faire utiliser AIPR du personnel mis à disposition
  - Adéquation entre les besoins et le matériel à disposition
  - Identification des situations dangereuses ou inattendues
  - Règles d'arrêt de chantier
  - Accès aux ouvrages de sécurité
  - Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage
  - Préparation des relevés topographiques de réseaux
  - Compréhension et respect : - de son environnement - des marquages-piquetages - des signes avertisseurs et indicateurs - des moyens de repérage
  - Risques afférents aux réseaux : - selon les caractéristiques des énergies - liés aux atteintes aux réseaux existants
  - Recommandations en cas d'incident ou d'accident
  - Règle des « quatre A »
- Module pratique AIPR concepteur
  - Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail
  - Analyses de risques sur la zone de travail, par rapport à des situations exposées in situ par le formateur
  - Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux

## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

Formateur qualifié

### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation, équipée d'une connexion à internet
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Mise à disposition de documents supports à la suite de la formation.
- Matériel spécifique : tablette connectée

### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- QCM à blanc

### Résultats attendus à l'issue de la formation

Réussite au test réalisé sur tablette numérique sous forme de QCM en fin de formation

### Modalités d'évaluation

La certification est une obligation de résultat, par le biais d'un examen passé dans un centre d'examen enregistré en préfecture et relié par internet à une plateforme d'examen gérée par le MEDDE.

La réussite à l'épreuve nécessite une note minimale de 48/80 en 1 heure maximum (test en français uniquement)

### Détail sur la certification

Une attestation d'assiduité, de fin de formation et de compétence seront délivrées à la suite de la formation.

L'employeur délivre aux salariés concernés l'autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux.

Passerelles:

- L'attestation comme "Concepteur" vaut attestation comme "Encadrant" et "Opérateur"
- L'attestation comme "Encadrant" vaut attestation comme "Opérateur"

### Validité

5 an(s)

*Les informations données sur ce programme sont à titre indicatif. Elles peuvent être adaptées en fonction des besoins.*

Retrouvez toutes les informations complémentaires sur notre site: <https://www.espc-formation33.fr>